



Étangs de Lanots (Identifiant national : 730030404)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : Z2PZ1067)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Hurtes Sophie (Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles du Gers), - 730030404, Étangs de Lanots. - INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/730030404.pdf>

Région en charge de la zone : Midi-Pyrénées

Rédacteur(s) : Hurtes Sophie (Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles du Gers)

Centroïde calculé : 402958°-1873847°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 23/04/2009

Date actuelle d'avis CSRPN : 23/04/2009

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 17/06/2014

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	7
9. SOURCES	7

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Gers
- Commune : Maupas (INSEE : 32246)

1.2 Superficie

19,58 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 92
Maximale (mètre): 134

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Situé dans le territoire des sables fauves du bas Armagnac, le site est constitué de trois étangs de faible superficie, de prairies naturelles, d'une mare et de bois. La tranquillité du site est favorable au développement de la Cistude d'Europe et des amphibiens (Rainette méridionale, Grenouille agile et Salamandre commune forment un cortège déterminant). La diversité des milieux permet d'avoir à la fois des lieux d'activité, d'hivernage et de reproduction de la Cistude d'Europe. Plusieurs individus sont régulièrement observés, notamment des jeunes. Les prairies environnantes sont utilisées pour la fauche et le pâturage très extensif, et n'ont jamais été amendées. Des inventaires complémentaires au niveau floristique et entomologique pourraient d'ailleurs être intéressants sur ces prairies. Ces dernières constituent des zones tampon pour la qualité de l'eau des étangs, et des zones privilégiées pour la ponte des cistudes. Au niveau de la faune piscicole des étangs, aucun poisson carnassier n'a jamais été introduit, ce qui favorise la reproduction des amphibiens dont de nombreux juvéniles sont observés tous les ans. Par ailleurs, la mare et les étangs sont riches en plantes aquatiques, ce qui est également favorable aux libellules qui mériteraient d'être prospectées. Au niveau des boisements, on peut noter la présence de peuplements liés aux milieux humides avec une dominance d'aulnes et de saules.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Zone sous convention de gestion

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Mare, mardelle
- Etang

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Ecologique - Amphibiens - Reptiles 	<ul style="list-style-type: none"> - Ralentissement du ruissellement - Zone particulière d'alimentation - Zone particulière liée à la reproduction 	<ul style="list-style-type: none"> - Paysager

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Occupation du sol (CORINE-Landcover)

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Le site est constitué de trois étangs de faible superficie, de prairies naturelles, d'une mare et de bois. Les prairies environnantes constituent des zones tampon pour la qualité de l'eau des étangs, et des zones privilégiées pour la ponte des cistudes.

Au niveau des boisements, on peut noter la présence de peuplements liés aux milieux humides avec une dominance d'aulnes et de saules. La diversité des milieux permet d'avoir à la fois des lieux d'activité, d'hivernage et de reproduction pour la Cistude d'Europe.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Atterrissements, envasement, assèchement	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Eutrophisation	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Oiseaux - Phanérogames - Poissons - Ptéridophytes - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 		<ul style="list-style-type: none"> - Amphibiens - Reptiles 	

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	22 <i>Eaux douces stagnantes</i>			5	
	38 <i>Prairies mésophiles</i>			25	
	37 <i>Prairies humides et mégaphorbiaies</i>			10	
	44 <i>Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides</i>			10	

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	41 <i>Forêts caducifoliées</i>			50	

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	292	<i>Hyla meridionalis</i> <i>Boettger, 1874</i>	<i>Rainette méridionale (La)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : AGERA (Hurtes Sophie)		8	8	2004 - 2004
	310	<i>Rana dalmatina</i> <i>Fitzinger in Bonaparte, 1838</i>	<i>Grenouille agile (La)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : AGERA (Hurtes Sophie)		4	4	2004 - 2004
	92	<i>Salamandra salamandra</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	<i>Salamandre tachetée (La)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : AGERA (Hurtes Sophie)		6	6	2004 - 2004
Reptiles	77381	<i>Emys orbicularis</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	<i>Cistude d'Europe (La)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : AGERA (Hurtes Sophie)		12	12	2004 - 2004

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	92	<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (lien)
	292	<i>Hyla meridionalis</i> Boettger, 1874	Déterminante	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (lien)
				Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
310	<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	Déterminante	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (lien)	
			Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)	
Reptiles	77381	<i>Emys orbicularis</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (lien)
				Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	AGERA (Hurtes Sophie)		
	AGERA (Hurtes Sophie)		